

COMMUNIQUE DE PRESSE N° _____ /MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC DU _____

Portant ouverture du concours d'entrée en première année du cycle des ingénieurs de conception à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP) de l'université de Yaoundé I, et fixant le nombre de places offertes, au titre de l'année académique 2016/2017.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMUNIQUE :

Il est porté à la connaissance :

- des élèves des classes terminales scientifiques et techniques industrielles, séries C, D, E, F, des classes Upper Sixth (VI) scientifiques (pure mathematics, physics, and applied mathematics, or chemistry) et justifiant qu'ils ont obtenu en une session le GCE-OL en quatre matières au moins, à l'exception de la matière dénommée « Religious Knowledge » ;
- des titulaires du Baccalauréat dans les séries ci-dessus mentionnées ou du GCE-A/L obtenu en une session ;
- des titulaires de tout autre diplôme admis en équivalence ou en dispense par le Ministre de l'Enseignement Supérieur,

Qu'un concours direct pour le recrutement de **cent quatre vingt (180) élèves** en première année du cycle des ingénieurs de conception à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de l'Université de Yaoundé I au titre de l'année académique 2016/2017, est ouvert dans les centres ci-après : **Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Buéa, Douala, Ebolowa, Garoua, Maroua, Ngaoundéré, Yaoundé, et dans les capitales des pays de la zone CEMAC.** Il se compose de deux (02) épreuves écrites de mathématiques et de deux (02) épreuves écrites de physique de 3 heures chacune et d'égale importance.

Le programme est celui des classes de Première et Terminale des lycées, série C ; et celui des Lower et Upper Sixth, séries scientifiques pour les candidats anglophones. Il n'y a pas d'examen oral.

Les candidats inscrits en vue de l'un des diplômes ci-dessus indiqués ne seront définitivement admis à l'ENSP, en cas de réussite au concours, que sur présentation de l'original du diplôme obtenu à la session d'examens de 2016 ou le cas échéant, de l'attestation de réussite au moment de l'inscription fixé par l'Ecole.

L'inscription au concours se fait en ligne sur le site web de l'ENSP à l'adresse <http://www.polytechnique.cm/concours>:

Les dossiers de candidature comprennent les pièces suivantes :

1. Une fiche individuelle dûment remplie par le candidat sur le site web du concours de l'Ecole : <http://www.polytechnique.cm/concours>.
2. Une photocopie de la carte nationale d'identité ou un récépissé.
3. Les relevés de notes des classes de Première et Terminale ou de Lower et Upper Sixth.
4. Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance, datant de moins de trois mois.
5. Une copie certifiée conforme du Baccalauréat ou du GCE/AL ou de tout autre diplôme reconnu équivalent par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, ou une Attestation de Réussite à l'un de ces diplômes le cas échéant.
6. Un relevé de notes du Probatoire ou du GCE-OL et du Baccalauréat ou du GCE/AL selon le cas.
7. Quatre photos d'identité (4x4)

8. Un certificat médical délivré par un médecin de l'administration.
9. Une enveloppe timbrée à 400 francs CFA à l'adresse du candidat (format A4).

Les droits d'inscription au concours s'élèvent à vingt mille (20 000) francs CFA payables **uniquement** par transfert **EXPRESS UNION**, contre récépissé à joindre obligatoirement au dossier de candidature. Ces droits, non remboursables, sont destinés à couvrir les charges générées par l'organisation du concours.

Tout autre mode de paiement est exclu.

Les dossiers complets doivent parvenir au Service de la Scolarité de l'ENSP, B.P. 8390 YAOUNDE, ou à la Délégation Régionale du Ministère des Enseignements Secondaires où réside le candidat, **le 01^{er} juillet 2016, au plus tard**. Cependant, les candidats ressortissants de la zone CEMAC pourront déposer leur dossier de candidature à la représentation diplomatique du Cameroun dans leur pays respectif.

Seuls les candidats ayant déposé un dossier réglementaire dans les délais fixés seront convoqués pour concourir. Ils devront se munir de leur **Carte Nationale d'Identité et de la carte d'élève ou d'étudiant**.

Les candidats au concours d'entrée en première année doivent être âgés de vingt cinq (25) ans au plus, au premier janvier de l'année en cours.

Les épreuves écrites se dérouleront les **06 et 07 juillet 2016** dans les centres ci-dessus indiqués.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Jacques FAME NDONGO